

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2020



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs,
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	5
1.5.	Eaux brutes	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	7
1.6.	Eaux traitées.....	8
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	8
1.6.2.	Production	8
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	9
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	10
1.6.5.	Autres volumes.....	10
1.6.6.	Volume consommé autorisé	11
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	11
2.	Tarifification de l'eau et recettes du service	12
2.1.	Modalités de tarifification	12
2.3.	Recettes.....	16
3.	Indicateurs de performance	18
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	18
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	18
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	20
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	20
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	20
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	21
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	21
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	22
4.	Financement des investissements	23
4.1.	Branchements en plomb.....	23
4.2.	Montants financiers.....	23
4.3.	État de la dette du service	23
4.4.	Amortissements	23
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	24
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	24
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	25
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	25
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	26
7.	Tableau récapitulatif des interventions sur réseau	26

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET
- **Nom de l'entité de gestion** : eau potable
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) **A compléter**

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Adainville, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Gazeran, Grandchamp, Hermeray, La Boissière-École, La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Les Bréviaires, Mittainville, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Émancé
- **Existence d'une CCSPL** Oui Non
- **Existence d'un schéma de distribution** Oui, date d'approbation* : 14/12/2010 Non au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- **Existence d'un règlement de service** Oui, date d'approbation* : 13/10/2020 Non
- **Existence d'un schéma directeur** Oui, date d'approbation* : Non

* Approbation en assemblée délibérante

Nature du contrat :

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Délégation par Entreprise privée**

- Nom du prestataire : Compagnie des Eaux et de l'Ozone -
- Date de début de contrat : 01/01/2020
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2031
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

Les prestations confiées à la société Veolia Eau (Compagnie des Eaux et de l'Ozone) - Région Ile de France Centre sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs, recherche et réparation de fuites, raccordements sur réseau existant
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des espaces verts des installations
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, de la télésurveillance, serrurerie, clôtures, des organes hydrauliques, serrurerie, menuiserie, protection anticorrosion, huisserie, vitrage,
Prestations particulières	Mise à jour de la modélisation du réseau, imports et exports d'eau, mise à niveau des affleurants, hors opération de voirie et hors demande de la collectivité, réparation localisée de fissures, étanchéité, enduit, peinture intérieure - extérieure, éclats de béton, toiture – couverture, réfection localisée de voirie, réponse aux autorisations d'urbanisme

- La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, du génie civil, étanchéité des cuves,
Entretien des captages	Contrôle caméra, dessablage, nettoyage des tubes et des crépines, traitement des massifs filtrants, renouvellement ou chemisage
Sécurité, électricité et informatique	Mise en conformité des installations pour la sécurité et la réglementation

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 13 229 habitants au 31/12/2020 (13 253 au 31/12/2019).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 6 134 abonnés au 31/12/2020 (6 053 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Adainville	393	396	0	396	+ 0,5 %
Bourdonné	291	290	0	290	- 0,3 %
Condé-sur-Vesgre	544	554	0	554	+ 1,8 %
Émancé	367	366	0	366	- 0,3 %
Gazeran	598	617	0	617	+ 3,2 %
Grandchamp	134	137	0	137	+ 2,2 %
Hermeray	507	517	0	517	+ 2,0 %
La Boissière-École	338	340	0	340	+ 0,6 %
La Hauteville	143	141	0	141	-1,4 %
Le Tartre-Gaudran	19	18	0	18	- 5,3 %
Les Bréviaires	461	461	0	461	+ 0,0 %
Mittainville	292	293	0	293	+ 0,3 %
Poigny-la-Forêt	441	446	0	446	+ 1,1 %
Raizeux	430	435	0	435	+ 1,2 %
Saint-Hilarion	433	439	0	439	+ 1,4 %
Saint-Léger-en-Yvelines	662	682	0	682	+ 3,0 %
Total	6 053	6 134	0	6 134	+ 1,3%

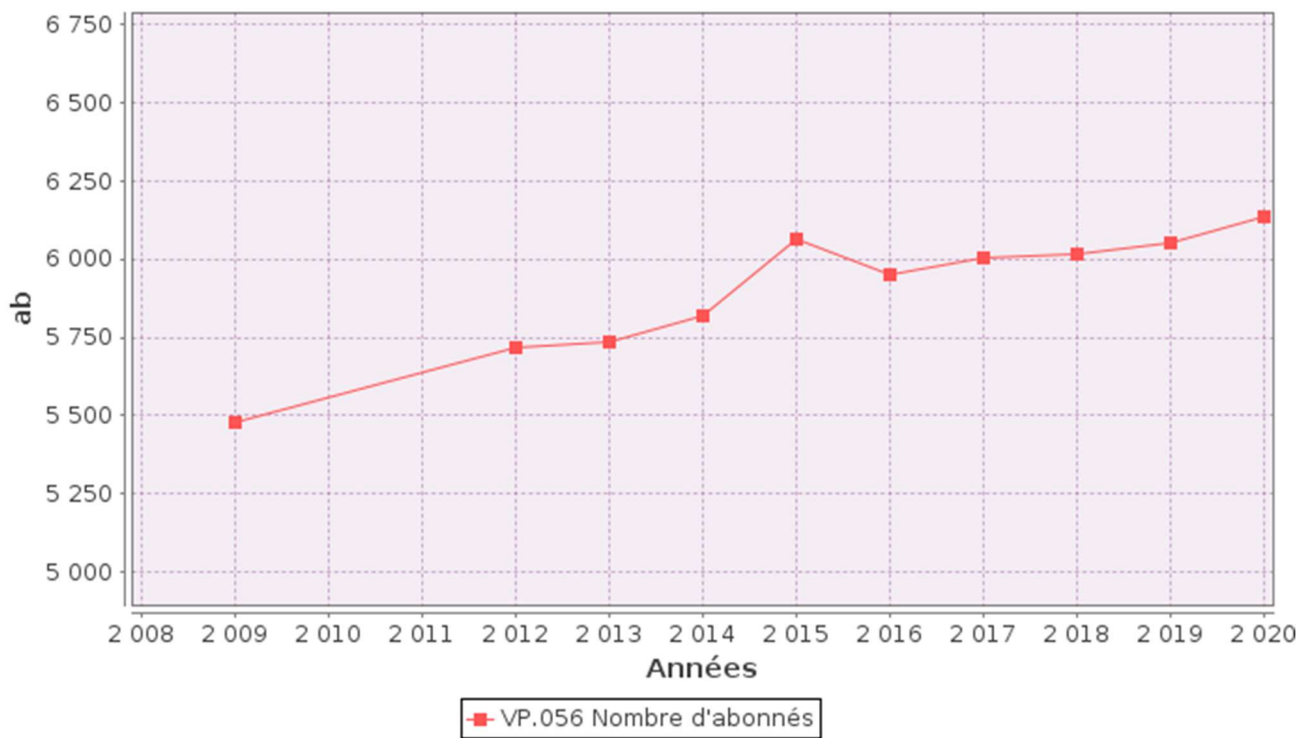
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 21,46 abonnés/km au 31/12/2020 (21,37 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,16 habitants/abonné au 31/12/2020 (2,19 habitants/abonné au 31/12/2019).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 122,4 m³/abonné au 31/12/2020. (120,01 m³/abonné au 31/12/2019).

Le nombre d'abonnés sur le SIAEP FR est en augmentation (+ 1,3 %). L'effet des modifications des PLU (divisions de terrains) et la création de lotissements est visible sur les communes de Gazeran (+ 3,2 %), Saint-Léger (+ 3,0 %), Condé sur Vesgre (+ 1,8 %), Hermeray (+ 2,0 %), Grandchamp (+ 2,0 %) et Saint Hilarion (+1,4%) et compense les diminutions d'abonnés constatées sur les communes de la Hauteville (-1,4 %) ou Emancé (-0,3 %).

La consommation moyenne par abonné a augmenté cette année après plusieurs années de baisse (122 m³/abonné en 2020 contre 120 m³/abonné en 2019). Les effets du confinement (Covid 19) avec la mise en place du « télétravail » explique ce phénomène.



1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 699 429 m³ pour l'exercice 2020 (666 093 pour l'exercice 2019).

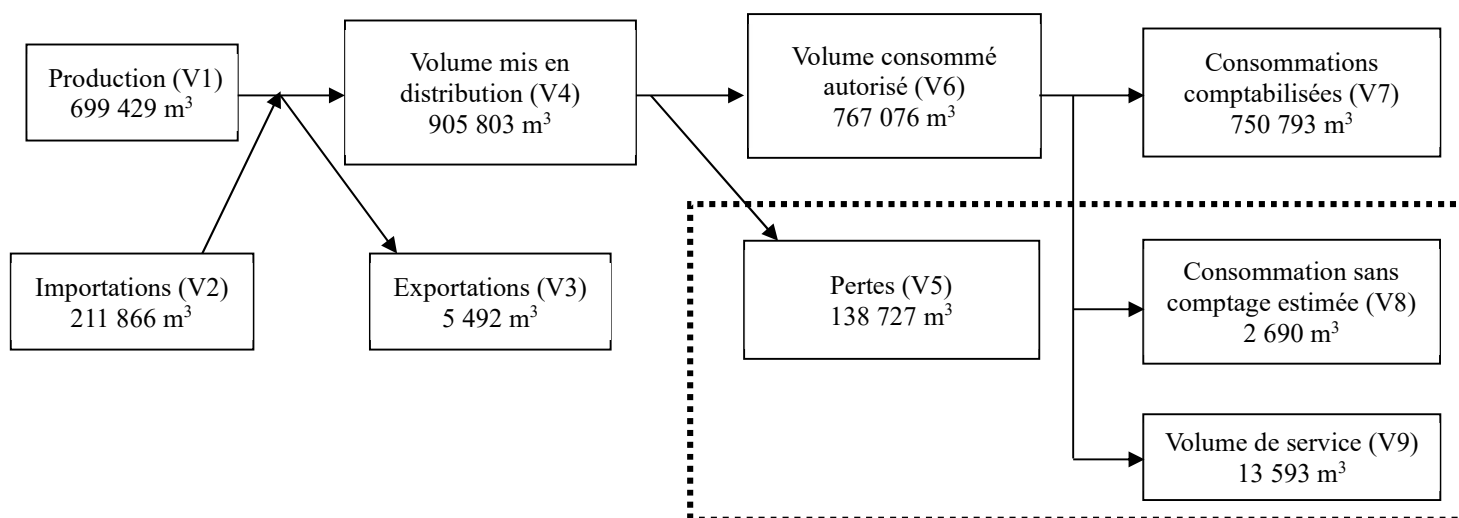
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
F HERMERAY P2 TRANSFO	<i>Forage comblé</i>		0	0	___%
Forage F GAZERAN P1 TRANSFO	<i>Forage</i>	<i>20 m³/h x 24 heures/j</i>	54 669	53 245	- 2,6 %
Forage F GAZERAN P2 CHATEAU	<i>Forage</i>	<i>15 m³/h x 24 heures/j</i>	30 955	30 483	- 1,5 %
F HERMERAY P1 CHATEAU	<i>Piézomètre</i>		0	0	___%
Forage LES BRÉVIAIRES	<i>Forage</i>	<i>Pas de DUP</i>	61 879	71 260	+ 15,2 %
Forage de la Noue Plate	<i>Forage</i>	<i>80 m³/h x 20 heures/j</i>	518 590	544 441	+ 5,0 %
Total			666 093	699 429	+ 5,0 %

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020

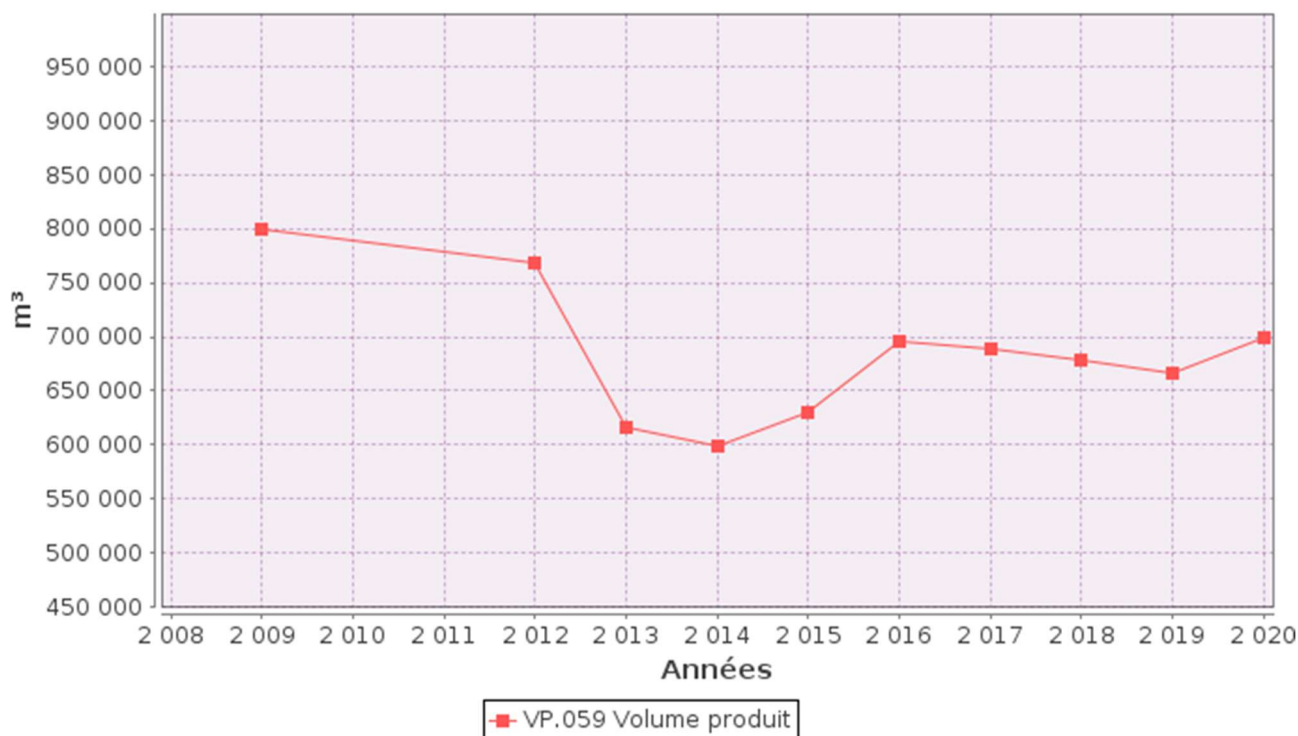


1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
F HERMERAY P2 TRANSFO	0	0	___ %	–
Forage F GAZERAN P1 TRANSFO	54 669	53 245	- 2,6 %	80
Forage F GAZERAN P2 CHÂTEAU	30 955	30 483	- 1,5 %	80
F HERMERAY P1 CHÂTEAU	0	0	___ %	–
Forage LES BRÉVIAIRES	61 879	71 260	+ 15,2 %	40
Forage de la Noue-Plate	518 590	544 441	+ 5,0 %	80
Total du volume produit (V1)	666 093	699 429	+ 5,0 %	70



La baisse de volume produit en 2013 s'explique par la mise en sommeil des forages de Saint-Léger lors de la mise en service de l'import du SYMIPERR par l'usine de la Saradinerie. Les forages d'Hermeray ont été arrêtés en 2014 vu le faible volume prélevé. Le puits N°2 d'Hermeray a été comblé en 2018. Le volume produit à partir de 2015 a augmenté à cause d'une plus grande sollicitation des captages du SIAEP FR par rapport à certains imports, notamment du SIRYAE. L'augmentation des consommations de l'année 2020 (effet du confinement) explique l'augmentation importante (+ 5%) des volumes produits par les ressources du SIAEP FR. Contrairement à une année de canicule, l'augmentation de consommation s'est lissée sur plusieurs mois et a pu être compensée par la production des forages.

1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Ville de RAMBOUILLET	0	0	0	?
SIRYAE	9 492	4 788	- 49,6 %	80 %
SYMIPERR	146 581	142 534	- 2,8 %	80 %
SIVOM de l'HADREP (SIEPARE)	70 729	64 544	- 8,7 %	80 %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	226 802	211 866	- 6,6 %	80

Les volumes d'achat d'eau au SIVOM de l'HADREP ont légèrement diminué du fait de l'absence de sécheresse cet été. Les ressources du SIAEP FR ont permis de compenser l'augmentation de consommation durant le confinement tout en respectant la convention entre les 2 syndicats qui impose un minimum de 67 500 m³/an.

Le nouveau contrat (2020-2032) impose au délégataire un achat minimum de 140 000 m³/an au SYMIPERR.

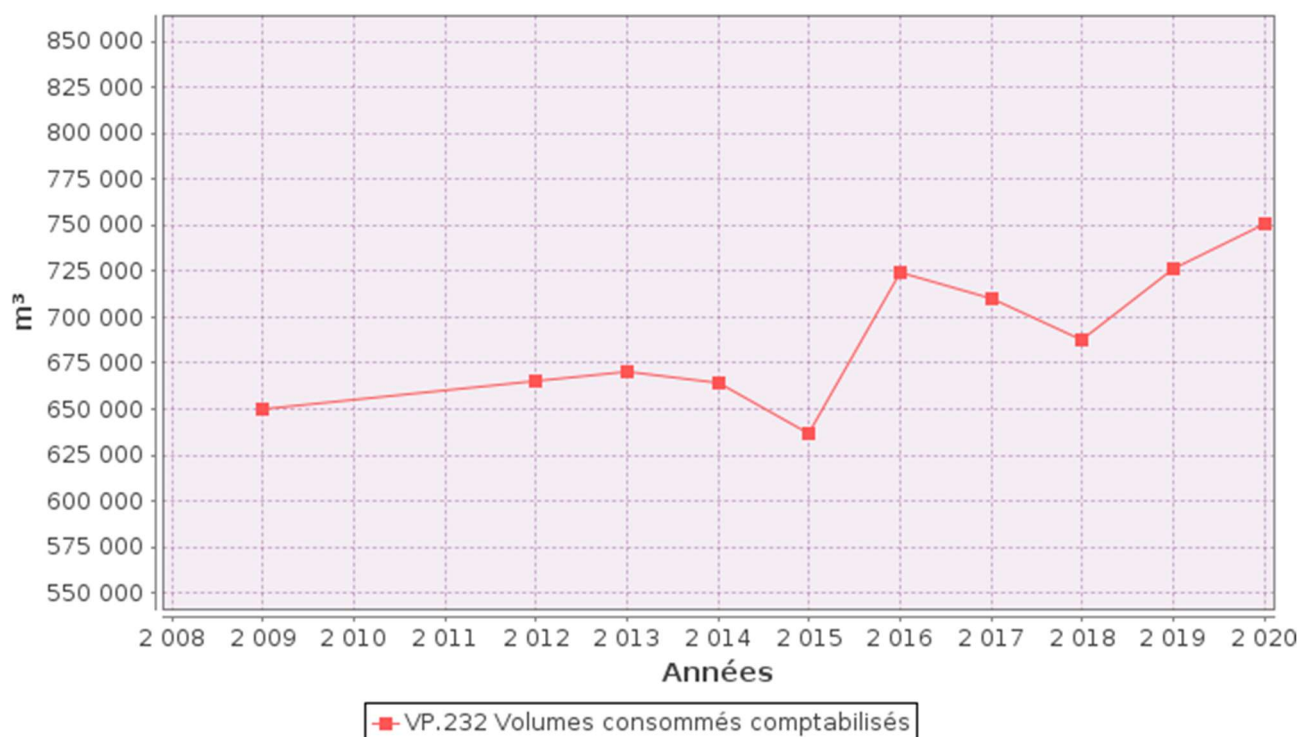
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	726 394	750 793	+ 3,4 %
Abonnés non domestiques	0	0	- %
Total vendu aux abonnés (V₇)	726 394	750 793	+ 3,4 %
Ville de Rambouillet	0	5	
SIVOM de l'HADREP (SIEPARE)	5 752	5 487	
Total vendu à d'autres services (V₃)	5 752	5 492	- 4,5 %

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
 (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

La forte augmentation du volume vendu s'explique par le fonctionnement de la nouvelle interconnexion de Raizeux avec le SIVOM de l'HADREP (SIEPARE).



1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2019 en m ³ /an	Exercice 2020 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	2 690	2 690	0 %
Volume de service (V9)	9 771	13 593	+ 39,1%

Volume consommé sans comptage : essais défense incendie

Volume de service du réseau : purges et désinfection de réseaux, nettoyages de réservoirs,...

La purge installée au Passoir (La Boissière-École) pour limiter les teneurs en CVM a consommé 1 660 m³.

1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	738 855	767 076	3,8 %

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 285,85 kilomètres au 31/12/2020 (285,85 au 31/12/2019).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 40,00 € HT au 01/01/2020
40,46 € HT au 01/01/2021

Tarifs		Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement tout diamètre de compteur y compris location du compteur	37,68 €	38,55 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,63 €/m ³	
	Tranche 0-50 m ³		1,0350 €/m ³
	Tranche 51 – 200 m ³		1,9580 €/m ³
	Tranche 201 m ³ et plus		1,994 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,055 €/m ³	0,073 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38 €/m ³	0,38 €/m ³
	VNF Prélèvement	0 €/m ³	0 €/m ³
	Autres	0 €/m ³	0 €/m ³

⁽¹⁾ Rajouter autant de lignes que d'abonnements

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Redevance pollution domestique Agence de l'Eau :

En 2017, le SIAEP de la Forêt de Rambouillet était imposé à deux taux différents sur son territoire, l'un à 0,22 €/m³, l'autre à 0,42 €/m³. Ce taux dépend de l'état écologique des bassins versants où sont situées les différentes communes et est fixé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le territoire du SIAEP de la Forêt de Rambouillet est situé sur deux unités hydrographiques différentes, l'une en bon état, l'autre en mauvais état écologique. Etant donné que 10 communes sur 16 et une population plus importante sont situées sur l'unité hydrographique en mauvaise état écologique, le taux à 0,42 € / m³ avait été retenu comme plus représentatif.

En 2018, l'Agence de l'Eau a aplani son taux de redevance pollution à 0,38 €/m³ quel que soit l'état écologique du bassin.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

□ Les tarifs de la part syndicale du service d'eau potable applicables en 2021 sont les suivants : à compter du 01/07/2019 (*acte réf. 2019-06/07 de la séance du comité syndical du 25/06/2019*), puis au 01/01/2021 (*Délibération 2020-10/10. de la séance du comité syndical du 13/10/2020*)

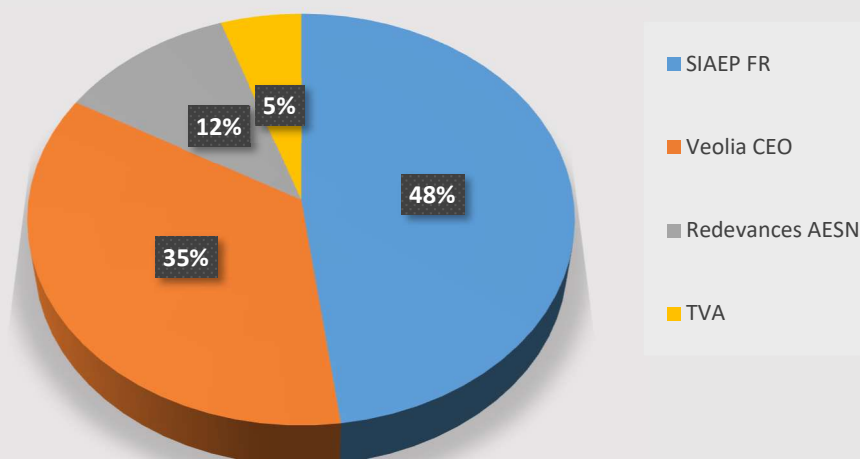


Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon

l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle (abonnement)	37,80	38,55	1,98 %
Consommation de 1 à 50 m ³	50,75	51,75	1,98 %
Consommation de 51 à 120 m ³	134,40	137,06	1,98 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	222,95	227,36	1,98 %
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle (abonnement)	40,00	40,46	+ 1,15 %
Part proportionnelle	126,26	127,74	+ 1,15 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	166,26	168,20	+ 1,17%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	8,76	8,76	0 %
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	45,60	45,60	0%
VNF Prélèvement :	0,00	0,00	___%
Autres	0,00	0,00	___%
TVA	24,40	24,75	+ 1,43 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	78,76	79,11	0,43 %
Total TTC	467,97	474,67	+ 1,43 %
Prix TTC au m³	3,90	3,96	

Répartition facture 120 m³ - tarif 2021



ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif global (TVA et taxes AESN) pour chaque commune est (ce tarif prend aussi en compte la collecte et le traitement des eaux usées) :

Commune	Prix TTC au 01/01/2020 en €/m ³	Prix TTC au 01/01/2021 en €/m ³
Adainville (SIVOM ABC)	6,87	6,86
Bourdonné (SIVOM ABC)	6,87	6,86
Condé-sur-Vesgre (SIVOM ABC)	6,87	6,86
Émancé (SIEPARE)	6,27	6,33
Gazeran	7,79	7,89
Grandchamp (Absence d'assainissement)	3,90	3,96
Hermeray	6,12	6,18
La Boissière-École	6,08	6,14
La Hauteville (Absence d'assainissement)	3,90	3,96
Le Tartre-Gaudran (Absence d'assainissement)	3,90	3,96
Les Bréviaires	5,20	5,26
Mittainville	7,86	7,91
Poigny-la-Forêt	7,17	7,29
Raizeux (SIEPARE)	6,27	6,33
Saint-Hilarion (SIEPARE)	6,27	6,33
Saint-Léger-en-Yvelines	6,18	6,29

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés aux abonnés au titre de l'année 2020 sont de **750 793 m³/an** (717 432 m³/an en 2019).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : La part syndicale a augmenté ces dernières années afin de financer le renouvellement du réseau. L'objectif étant de dégager 1 million

d'euro pour la section investissement à l'horizon 2020 pour maintenir un taux de renouvellement du réseau.

2.2. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers *	1 077 876 €	€1 053 310 €	- 2,3%
<i>dont abonnements</i>	0 €	231 300 €	
Recette de vente d'eau en gros	0 €	0 €	
Recette d'exportation d'eau brute	0 €	0 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0 €	0 €	
Total recettes de vente d'eau	1 077 876 €	1 053 310 €	-2,3 %
Recettes liées aux travaux (<i>voir ci-dessous</i>)	153 769 €	318 048 €	+ 106,3 %
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (<i>voir ci-dessous</i>)	13 797 €	128 028€	+ 828 %
Total autres recettes	167 566 €	446 076 €	+ 166 %
Total des recettes	1 244 442 €	1 499 386 €	+ 20,4 %

* Suite à la modification des dates de relèves des compteurs décidée en 2019 au titre du nouveau contrat de DSP, exceptionnellement pour l'exercice 2020, une partie du reversement de surtaxe est intervenue en janvier 2021. Par conséquent, le montant indiqué est corrigé pour refléter la réalité des versements relatifs à l'exercice 2020

En 2019 :

* Recettes liés aux travaux 44 553 € Subvention AESN 2012 Saint-Hilarion (Interconnexion de secours entre SIAEP-FR et le SIVOM de l'HADREP)

* Autres recettes : 0,03 €/m³ de reversement sur les achats d'eau du SYMIPERR (soit 4 320 €)

* Pénalités VEOLIA pour non-respect du rendement de réseau : 9 477 €

* Montant de l'acompte travaux pour offre de concours SCI Chasse (25%) et convention BACHOT : 109 216 €

En 2020 :

Recettes liées aux Travaux :

* Offre de concours versée par le CSI CHASSE pour l'alimentation du Domaine du Rouvray à Condé-sur-Vesgre : 318 048 €

Contributions exceptionnelles :

* Indemnité de fin de contrat versée par le délégataire pour solde du contrat de DSP à échéance 31/12/2019 : 100 849 €

Autre recettes :

* Loyer des antennes relais : 20 127 €

* Participation du SYMIPERR aux charges du bureau : 2 700 €

* Ristourne reversé par le SYMIPER (0,03€/m³) : 4 352 €

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
<i>Recettes vente d'eau aux usagers</i>	<i>1 111 605 €</i>	<i>943 997 €</i>	<i>-15,1 %</i>
Total recettes de vente d'eau	1 111 605 €	943 997 €	%
<i>Recettes liées aux travaux</i>	<i>138 841 €</i>	<i>112 174 €</i>	<i>-19,2 %</i>
<i>Autres recettes (produits accessoires)</i>	<i>27 709 €</i>	<i>23 253 €</i>	<i>-16,1 %</i>
Total autres recettes	166 550 €	135 427 €	-18,7 %
Total des recettes	1 278 155 €	1 079 424 €	-15,5 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 908 462 €.

Montant des Factures impayées part Collectivité :

Au 20 Avril 2020, le montant correspondant à la part de la surtaxe des factures impayées par les abonnés était de 209 727 € HT.

Le SIAEP FR a fait de ce sujet une de ses priorités et travaille en étroite collaboration avec les collectivités et le délégataire pour réduire ce montant.

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020
Microbiologie	130	0	65	0
Paramètres physico-chimiques	57	2	72	1

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2019	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	96,5 %	98,6%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous

et avec les conditions suivantes :

· Les 30 points d’inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.

· Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l’ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 – Existence d’un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 – Existence et mise en œuvre d’une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l’absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 – Existence d’un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l’ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l’inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d’ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l’inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		95%	
VP.241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l’inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	95%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 – Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l’absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.245 – Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d’eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 – Identification des secteurs de recherches de pertes d’eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.248 – Existence et mise en œuvre d’un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d’un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 – Existence et mise en œuvre d’une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	120

(1) l’existence de l’inventaire et d’une procédure de mise à jour ainsi qu’une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

- (2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.
Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau	83,4 %	84,8 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement [m ³ / jour / km])	7,2	7,4
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	81,9 %	82,9 %

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la

politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,5 m³/j/km (1,6 en 2019).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des pertes est de 1,3 m³/j/km (1,4 en 2019).

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire renouvelé en mL	3 324	3 879	2 765	2 720	10 575

Travaux de renouvellement de canalisations réalisés en 2020 :

Commune	Date	Voie	Linéaire renouvelé (mL)	Diamètre	Branchements
GRANDCHAMP	2020	Ch du Bois des Noes / Rue du Vieux Village / Ch des Pinthières	1 250	PeHD 140	64
GRANDCHAMP	2020	Ch des Pinthières / Ch de Saussay / Rte des Bouleaux	550	PeHD 63	21
SAINT HILARION	2020	Rte du Parc aux Lapins / Rte de Bois Billard	1 030	PeHD 140	12
SAINT HILARION	2020	Les 3 Barrières	80	PeHD 50	4
SAINT HILARION	2020	Rte du Parc aux Lapins	360	PeHD 63	3
CONDE sur VESGRE	2020	Domaine du Rouvray	1 350	PeHD 180	1

HERMERAY	2020	Voie Meunière	30	PeHD 63	1
ADAINVILLE	2020	Rte de la Chesnaie	1 000	PeHD 180	5
POIGNY la FORET	2020	Rte de Rambouillet	250	Fonte 150	16
POIGNY la FORET	2020	Rte de Rambouillet	245	PeHD 63	10
LA BOISSIERE ECOLE	2020	Petite Vallée	250	PeHD 125	8
MITTAINVILLE	2020	Rue des Noues / Ch du Lavoir	335	PeHD 63	9
CONDE sur VESGRE	2020	Rue du Hallier	575	Fonte 125	37
BOURDONNE	2020	Chemin d'Hermeray	110	PeHD 63	5
SAINTE HILARION	2020	Rte des Hautes Bruyères	1 650	PeHD 180	5
SAINTE HILARION	2020	Le Peut etre / L'ilot Chênes	950	PeHD 63	2
SAINTE HILARION	2020	Ch de la Butte Rouge	135	Fonte 150	8
SAINTE HILARION	2020	Residence des Bruyeres	175	PeHD 63	12
HERMERAY	2020	Petite Pature	250	PeHD 125	9

Au cours des 5 dernières années, 23,2 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,6% (1,3 % en 2019).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 80 % (77,2 % en 2019).

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre total des branchements	5 800	5 806
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	18	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,30 %	0,02 %
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	—	—

4.2. Montants financiers



	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	496 313 €	936 833 €
Montants des subventions en € (SCI Chasse en 2018)	44 553 €	318 048 €
Montants des contributions du budget général en €	123 013 €	128 028 €

4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	2 756 736 €	2 440 304 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	159 246 €
	en intérêts	54 448 €

La date de la dernière échéance d'emprunt interviendra le 01 Aout 2048 et soldera le prêt contracté pour la construction de la bache d'Hermeray (La Villeneuve).

4.4. Amortissements



Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 526 034 € (588 692 € en 2019).

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Réhabilitation forages de Batonceau	12 350	

4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable 2018/2020	2018-2020	2 890 623 € HT

Détail du programme de travaux de renouvellement 2018-2020 (notifiée le 8 Avril 2019) :

Tranche Ferme 1 :

- *ADAINVILLE – Route du Mesle – 590 mL*
- *CONDÉ-SUR-VESGRE – Rue du Hallier – 590 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Rue des Ecoles – 220 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Grande Rue – 300 mL*
- *LA BOISSIÈRE-ÉCOLE – Rue de Mauzaise et Route de la Hauteville – 770 mL*

Tranche Ferme 2 :

- *CONDÉ-SUR-VESGRE – Route de la Mare aux Biches – 1 000 mL*
- *GRANDCHAMP – Chemin du Bois des Noés – 1 000 mL*
- *GRANDCHAMP – Rue du Vieux Village – 750 mL*

Tranche Ferme 3 :

- *LES BRÉVIAIRES – Route du Haras, Rte de la Croix Rouge, Rte de Poigny – 820 mL*
- *LES BRÉVIAIRES – Rue des Fourneaux – 620 mL*
- *SAINT-HILARION – Parc aux Lapins, le Fléau – 1 460 mL*

Tranche Ferme 4 :

- *ADAINVILLE – Route du Breuil – 1 500 mL*
- *MITTAINVILLE – Rue des Noues – 350 mL*

Tranche Conditionnelle 1 * :

- *GAZERAN – Rue du Château d'Eau – 630 mL*
 - *GAZERAN – Rue de la Gare – 900 mL*
 - *GAZERAN – Rue d l'Eglise – 430 mL*
 - *GAZERAN – Rue de la Mairie – 380 mL*
 - *GAZERAN – Route de Poigny – 430 mL*
- * Cette tranche optionnelle n'a pour le moment pas fait l'objet d'une notification**

Tranche Conditionnelle 2 * :

- *ADAINVILLE – Rte de la Chesnaie – 1 500 mL*
- * Cette tranche optionnelle a été notifiée le 18 Novembre 2019**

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu 1 demandes d'abandon de créance et en a accordé 1.

147 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0002 €/m³ pour l'année 2020 (0,0003 €/m³ en 2019).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2019	Exercice 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 253	13 229
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	3,90 €/m ³	3,96 €/m ³
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 j	1 j
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95,7 %	94,1 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	83,4 %	84,8 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	1,6	1,5
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	1,4	1,3
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,0%	1,6%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	77,2 %	80 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0003	0,0002
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,96 u/1000 abonnés	3,10 u/1000 abonnés
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
P153.2	Durée de l'extinction de la dette de la collectivité		
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,59 %	1,71 %
P155.1	Taux de réclamations	0,33 u/1000 abonnés	0,66 u/1000 abonnés

7. Tableau récapitulatif des interventions sur réseau

Liste des fuites sur canalisation

Date	Commune	Adresse	Commentaire 1	Commentaire 2
07/01/2020	SAINT-LEGER-en-YVELINES	Rte de Rambouillet	Fuite Gibaut AC 60	Renvt preventif 4 mL (fendu)
08/01/2020	SAINT-LEGER-en-YVELINES	Rte de Rambouillet	Remplacement 4 mL AC 60	
18/02/2020	HERMERAY	Ch des Berthieres	PVC 90	Canas arraché Ste AFFA - pose poteaux fibres !
25/03/2020	BOURDONNE	Chaudejoutte	PVC 63	Confinement - Vol fuite estimé 600 m3
29/03/2020	SAINT-LEGER-en-YVELINES	Res Alisier	Casse circulaire Fonte 100	Circulations PL chantier Foncier Expert
30/04/2020	Les BREVIAIRES	Rue de la Talle	Gibaut AC 100	Passage fibre
12/05/2020	La BOISSIERE ECOLE	Rte Grande Vallée	Casse longitudinale AC 125	Essais PI BI Veolia !
20/05/2020	La HAUTEVILLE	Rte Epinette	Gibaut AC 125	
21/05/2020	CONDE-sur-VEGRE	Lot Ch. Vert	Fuite BGT 63	Raccordement Veolia la veille !
28/05/2020	ADAINVILLE	Rte des Sergontieres 1	Casse longitudinale AC 80	Essais PI BI Veolia !
29/05/2020	ADAINVILLE	Rte des Sergontieres 2	Fuite gibaut AC 80	Contrecoup essais PI BI ?
30/05/2020	ADAINVILLE	Rte des Sergontieres 3	Fuite gibaut AC 80	Contrecoup essais PI BI ?
16/06/2020	ADAINVILLE	Rte du Breuil	Casse longitudinale AC 100	Passage engin agricole
09/07/2020	GAZERAN	Rue des Hauts de Gazeran	Fuite RV -> Chgt Té 125 + RV 80	Arret d eau raccordement Nexity
26/07/2020	La HAUTEVILLE	Rte Epinette	Gibaut AC 125	
29/07/2020	BOURDONNE	Rue Valoise - Pont Vesgre	Casse robinet ventouse	Passage fibre
07/08/2020	La BOISSIERE ECOLE	Rue Vallée Godard	Fuite Coude PVC 90	Ancien coude Klikso non verouillé
20/08/2020	MITTAINVILLE	Rue des Noues	Fuite PVC 40	
31/08/2020	GAZERAN	Rte du Moulin de Reculé	Fuite PVC 50	Canas arraché par entreprise (Lotissement)
03/08/2020	MITTAINVILLE	Rue des Noues	PVC 40	Joint collé
04/08/2020	ADAINVILLE	Ch de la Tuilerie	Fuite Gibaut 125	+ pose RV 125
10/09/2020	CONDE-sur-VEGRE	Clos d'Houel	PI cassé	Camion livraison
09/10/2020	MITTAINVILLE	Rue des Noues	PVC 40	Joint collé
09/10/2020	SAINT-HILARION	La Ganivelle	Casse circulaire AC 100	
10/10/2020	LES BREVIAIRES	Rte des Haras	Casse longitudinale AC 125	Changé 4m70
02/11/2020	La BOISSIERE ECOLE	14 Grande Rue	2 x casse longitudinale AC 125	
28/12/2020	MITTAINVILLE	Rte St Lucien / Rte Val	Casse longitudinale AC 80	Changé 3 m

Liste des fuites sur branchement

Date	Commune	Adresse	Commentaire 1	Commentaire 2
11/01/2020	CONDE-sur-VESGRE	35, rue des Brieres	Fuite Brt PVC -> renouvelé	Brt Renouvelé
28/03/2020	BOURDONNE	Chaudejoutte	Fuite Brt champ abandonné	Contrecoup arrêt d'eau précédent ?
06/05/2020	GAZERAN	Rte la Boissiere	Renvt Brt	Haras
26/05/2020	RAIZEUX	36, Rte de Boulard	Fuite Brt PVC -> renouvelé	
02/06/2020	Les BREVIAIRES	Ch du Moulin	Reparation Brt Ferme	
03/06/2020	SAINT-LEGER-en-YVELINES	Rte de Houdan / Nogent	Reparation Brt Plomb	Brt « abandonné" sans BAC
06/08/2020	La BOISSIERE ECOLE	Rue Henri LAGREE	Renvt 2 Brts Plomb	Renouvellement Brts Pb
10/08/2020	Les BREVIAIRES	10 Ch Buissonnerie	Fuite Brt ?	Arrosage automatique
13/08/2020	Les BREVIAIRES	Rue de la Talle	Fuite collier RPC Brt	Chgt + chgt robinet purge
21/08/2020	CONDE-sur-VESGRE	1 rue de la Cavée	Fuite Brt PE noir	Reparation
02/08/2020	ADAINVILLE	5 Ch de la Tuilerie	Fuite collier RPC Brt	

Liste des branchements renouvelés

Commune	Date	Adresse	Matériau
SAINT-LEGER-en-YVELINES	17/09/2020	Rte des Grands-Coins	Plomb
CONDE-sur-VESGRE	10/01/2020	Rue des Brieres	PVC
HERMERAY	12/02/2020	Rue du Buisson	Plomb
SAINT-LEGER-en-YVELINES	03/04/2020	Chemin de Montpas	Plomb
RAIZEUX	13/05/2020	Route du Tilleul	Plomb
Les BREVIAIRES	02/06/2020	Chemin du Moulin	PVC
GAZERAN	26/05/2020	Rte de la Boissiere	PVC
La BOISSIERE ECOLE	06/08/2020	Rue Henri Lagree	Plomb
SAINT-LEGER-en-YVELINES	04/06/2020	Rte de Houdan	Plomb

Création de branchements neufs

Commune	Date	Adresse	Nbre / DN compteur
ADAINVILLE	21/09/2020	Rue de la Noue	1 DN 15
CONDE-sur-VESGRE	10/01/2020	Rue de la Cavée	1 DN 15
CONDE-sur-VESGRE	10/02/2020	Rue de la Cavée	1 DN 15
CONDE-sur-VESGRE	22/05/2020	Rue de la Mare aux Biches	1 DN 15
CONDE-sur-VESGRE	06/10/2020	Rue de la Vesgre	1 DN 15
EMANCE	17/09/2020	Rue du Haut Martin	1 DN 15
GAZERAN	17/02/2020	Grand Batonceau	3 DN 15
GAZERAN	02/03/2020	Rue de la Mairie	1 DN 15
GAZERAN	11/03/2020	Route du Bray	1 DN 30
GAZERAN	24/04/2020	Avenue General de Gaulle	3 DN 15
GAZERAN	25/05/2020	Rue des Bleuets	5 DN 15
GRANDCHAMP	07/05/2020	Route de Nogent	1 DN 15
La BOISSIERE-ECOLE	05/11/2020	Rue des Ecoles	1 DN 15
MITTAINVILLE	26/05/2020	Rue de la Mare	1 DN 15
POIGNY-la-FORET	23/04/2020	Allée des Acacias	1 DN 15
RAIZEUX	11/05/2020	Ch. de l'Eglise	1 DN 15
RAIZEUX	14/05/2020	Rte du Tilleul	1 DN 15
SAINT-HILARION	09/03/2020	Rte de Raizeux	1 DN 15
SAINT-HILARION	06/05/2020	Rte de Rambouillet	1 DN 15
SAINT-HILARION	29/06/2020	Rue du Moulin d'Ameil	1 DN 15
SAINT-HILARION	15/12/2020	Rte de Rambouillet	1 DN 15
SAINT-LEGER-en-YVELINES	18/02/2020	Ch. de Poigny	1 DN 15
SAINT-LEGER-en-YVELINES	12/03/2020	Rue des Petits Coins	1 DN 15
SAINT-LEGER-en-YVELINES	18/05/2020	Rte de la Mare aux Chiens	1 DN 15
SAINT-LEGER-en-YVELINES	20/10/2020	Rte de Rambouillet	1 DN 15
SAINT-LEGER-en-YVELINES	18/11/2020	Rte de Houdan	4 DN 15